



Balbusard et Pygargue



AGIR pour la
BIO DIVERSITÉ

Bulletin de liaison des acteurs de la conservation
du Balbusard pêcheur et du Pygargue à queue blanche en France

n° 1 · Mars 2021

Sommaire

Suivi et conservation

Nouveau PNA 2

Bilan de la reproduction 2020 2

Bilan de la mortalité et CDS 2020 6

Baguage balbusard - saison 2020 7

Nidification sur pylône en Lorraine 8

Suivi par drone des nids de balbusards
en Corse 8

Sauvetage d'un pygargue en 2001
et suivi télémétrique 9

International

Le programme de réintroduction
du Balbusard en Suisse 10

Bibliographie

Première reproduction du Balbusard
en Sardaigne depuis 1968 11

Le retour du Pygargue à queue blanche
en France 12

Sensibilisation

Cahier technique Pygargue 12

Brochure du PNA 12

Site web 12

Un réseau mobilisé pour la mise en œuvre de ce nouveau PNA

C'est grâce au travail efficace du « comité de rédaction », que je tiens à remercier, que le nouveau Plan national d'actions (PNA) en faveur du Balbusard pêcheur et du Pygargue à queue blanche a été validé par le CNPN, prenant ainsi la suite du PNA Balbusard s'étant achevé il y a 8 ans.

Réunis au sein d'un même PNA pour une durée de dix ans, ces aigles pêcheurs qui recolonisent progressivement leurs territoires historiques, sont suivis avec attention dans toute la France, et tout particulièrement en région Centre-Val de Loire (depuis sa reconquête en 1985 par le Balbusard et tout récemment par le Pygargue), en Alsace-Lorraine, et bien sûr en Corse. A noter également, concernant le Balbusard, que les programmes de réintroduction aquitain et basque semblent porter leurs fruits, un premier couple nichant dans les Landes.

L'écologie de ces deux espèces étant désormais bien connue, ce 3ème PNA a vocation à proposer des actions plus opérationnelles : de nouvelles problématiques liées à l'accroissement des effectifs de balbusards en métropole et à l'augmentation des activités de loisirs en Corse, feront l'objet de solutions partagées dans le but de concilier la conservation de ces deux espèces et les activités humaines.

La feuille de route est définie : consolider les noyaux de population existants et conforter durablement des populations viables pour le Balbusard pêcheur et le Pygargue à queue blanche.

La structuration de notre réseau et sa collaboration sont la clé de la mise en œuvre de ce plan ambitieux, déjà disponible sur le site internet du Ministère de la Transition Ecologique (<https://www.ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees>).

La LPO France, animateur national aux côtés de la DREAL Centre-Val de Loire coordinatrice du plan, vous propose dans ce premier bulletin « Balbusard & Pygargue » une présentation du PNA, les chiffres essentiels de l'année 2020 pour les deux espèces, ainsi qu'un certain nombre d'articles et de brèves vous retraçant les actions menées en faveur de ces oiseaux.

Bonne lecture...

Ségolène Faust, DREAL Centre-Val de Loire

Suivi et conservation



Le nouveau PNA

Balbuzard pêcheur & Pygargue à queue blanche

Emmanuelle CSABAI, LPO France

8 ans après la fin du second Plan national de restauration en faveur du Balbuzard pêcheur, un Plan national d'actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche a été lancé en 2020, validé par le Ministère de la transition écologique (MTE) et la DREAL Centre-Val de Loire. Ce nouveau plan, prévu pour 10 ans (2020-2029), a pour double objectif de consolider les noyaux de population existants et d'obtenir des populations viables pour le Balbuzard pêcheur et pour le Pygargue à queue blanche. Ce document présente un bilan des connaissances sur ces deux espèces, un état des lieux de la conservation des deux rapaces et des actions déjà réalisées, les besoins et enjeux de conservation et la définition d'une stratégie à long terme,

pour finir sur la stratégie pour la durée du plan et les éléments de mise en œuvre. Le plan comprend six objectifs spécifiques :

- acquérir davantage de connaissances sur ces espèces pour améliorer l'efficacité des mesures de conservation ;
- préserver l'habitat des deux espèces et accompagner l'expansion de leur aire de répartition ;
- soutenir les dynamiques de population en réduisant les causes de mortalité et d'échecs de la reproduction ;
- permettre de concilier préservation des espèces et activités humaines ;
- favoriser la coopération internationale avec les pays concernés ;
- coordonner le plan, soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.

Ces objectifs se déclinent en 10 actions à mettre en œuvre (voir tableau ci-dessous), chacune d'elle faisant l'objet d'une fiche descriptive. Le PNA est téléchargeable sur le site internet LPO dédié au Balbuzard et au Pygargue ainsi que sur le site internet du MTE. Des exemplaires papier sont également disponibles.

La coordination technique de ce PNA est assurée par la DREAL Centre-Val de Loire qui a désigné la LPO comme opérateur du plan. Le premier comité de pilotage du PNA s'est réuni en décembre 2020. Les objectifs de ce nouveau plan ne pourront être atteints que si tous les acteurs concernés par la sauvegarde du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche se mobilisent. ■

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Plan national d'actions 2020 - 2029

en faveur du Balbuzard pêcheur
et du Pygargue à queue blanche



Thématique	N°	Intitulé de l'action	Priorité
Connaissance et veille écologique	1	Suivre les populations de Balbuzard pêcheur et de Pygargue à queue blanche	1
	2	Réactiver une veille sanitaire	2
Protection et gestion conservatoire	3	Renforcer les actions de préservation des habitats et des sites de nidification	1
	4	Limiter les perturbations d'origine anthropique	1
	5	Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique	1
	6	Évaluer l'impact du balbuzard pêcheur sur les activités piscicoles	2
	7	Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de populations	1
	8	Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée	2
Communication et animation	9	Communiquer et sensibiliser sur les deux espèces auprès des usagers de la nature, des professionnels et du grand public	1
	10	Animer et coordonner la mise en œuvre du plan	1

Bilan de la reproduction 2020 Balbuzard pêcheur

Cahier de la surveillance 2020

Balbuzard Pêcheur, *Pandion haliaetus* –
Espèce vulnérable

En 2020, 85 couples nicheurs dont 69 couples producteurs ont été recensés. Le nombre de jeunes à l'envol (133) est tout à fait remarquable et dépasse de peu

le record atteint en 2018 (132 jeunes). Le Centre-Val de Loire reste le noyau le plus important avec 63 couples territoriaux, ce qui représente 53 % de la population

ationale, et 97 jeunes (plus de 70 % des jeunes à l'envol en France). La population continentale continue doucement de croître, avec de nouvelles installations détectées, notamment dans le Centre. C'est en particulier une année record pour l'Indre-et-Loire (5 couples nicheurs et 8 jeunes). Le Balbuzard continue de coloniser les pylônes électriques et commence à s'y installer en dehors des régions « historiques » (installations en Nièvre et Meurthe-et-Moselle). En Corse, la situation est toujours inquiétante avec seulement 7 couples producteurs en 2020 (sur 35 couples territoriaux). Le succès de reproduction est de 1,78 sur le continent tandis qu'il s'effondre à 0,63 en Corse. La taille des familles à l'envol est de 1,98 sur le continent et de 1,43 pour la population corse.

Emmanuelle CSABAI

CENTRE - VAL DE LOIRE

• Loiret (45)

Le bilan de l'année 2020 est à peu près équivalent à celui de l'année précédente, avec 23 nids productifs sur 27 nids occupés et 47 jeunes à l'envol. Huit jeunes ont été prélevés (4 en forêt domaniale et 4 en propriété privée) pour le programme de réintroduction dans le Marais d'Orx (Landes). Les trois échecs constatés sont probablement dus à des dérangements au moment de la couvaison, la période de confinement n'ayant pas permis aux associations ni aux agents de l'ONF d'assurer la surveillance des nids... Deux autres nids traditionnels, situés en propriété privée, n'ont pas été occupés mais l'absence de suivi pendant la période de confinement n'a pas permis d'en connaître la cause (non-retour du couple ? Échec lors de la couvaison ? Autre ?). À noter que la période de sécheresse a été fatale à plusieurs pins porteurs de nids (> 7) ce qui risque de compliquer la tâche du grimpeur lors des futurs baguages, puis de compromettre la reproduction en cas de chute de l'arbre.

Coordination : **Gilles Perrodin et Marie-des-Neiges de Bellefroid**
Loiret Nature Environnement

• Sologne dont Chambord (18, 41, 45)

Le Balbuzard Pêcheur continue sa progression sur la Sologne avec cette année 25 couples présents dont 20 reproducteurs qui ont mené 36 jeunes à l'envol (1,8 jeunes /couple). Au moins deux nouveaux sites et deux ébauches d'aires ont été découverts. 10 sites de nidification sont sur des pylônes.

Coordination : **Didier Hacquemand** - ONF

• Indre-et-Loire (37)

L'année 2020 restera une année exceptionnelle pour le balbuzard pêcheur en Touraine avec un nombre de couples territoriaux jamais atteint (6) et la découverte de trois nouvelles aires et la suspicion d'un nouveau couple. C'est grâce à un travail concerté entre les différents chargés d'études de la LPO Touraine et des actions bénévoles que nous avons pu obtenir un tel résultat. N'oublions pas que la période de confinement de mars à mai a permis à des couples qui jusqu'alors échouaient chaque année suite à des dérangements humains de pouvoir se reproduire.

Coordination : **Jean-Michel FEUILLET**
LPO Touraine

• Indre (36)

En 2020, 2 couples nicheurs ont donné 4 jeunes.

Coordination : **Thomas CHATTON**
Indre Nature

PAYS DE LA LOIRE

• Sarthe (72)

Le couple reproducteur qui occupait le même site depuis 2014 n'a pas été revu cette année (la femelle reproductrice était la même depuis 2014 et elle s'était appariée avec un nouveau mâle en 2018). Seul un individu a été aperçu sur l'aire mais sans que l'on sache s'il s'agissait d'un des deux membres du couple (cette aire est installée sur un pylône électrique d'une ligne THT de 220KV qui traverse un massif forestier privé). En 2019, un second couple s'est installé sur un autre pylône électrique situé à 3 intervalles de celui occupé par le premier couple (la femelle de ce second couple était déjà présente pendant la saison de reproduction 2018). Ce couple s'est reproduit avec succès cette année et 3 jeunes balbuzards ont pris leur envol. Sinon, plusieurs lignes très haute tension sont contrôlées par la LPO Sarthe depuis 2016 pour y détecter l'éventuelle présence d'un couple pionnier.

Coordination : **Frédéric LECUREUR**
LPO Sarthe

• Maine-et-Loire (49)

Pour cette année 2020, la population angevine est estimée à 3 couples aux destins différents : le nouveau couple découvert en pleine installation l'an dernier a produit son premier jeune cette année. Un second couple a produit 3 jeunes à l'envol et pour le dernier, un probable changement de partenaire a conduit à un échec malgré la ponte

supposée d'œuf(s) (position couveur au cours de la saison). La population départementale reste encore fragile mais stabilisée à un niveau bas. Des observations rapportées en cours de saison semblent indiquer la possible présence d'un quatrième couple nicheur que nous n'avons pu localiser malgré nos recherches.

Coordination : **Damien ROCHIER**
LPO Anjou

ILE-DE-FRANCE

• Essonne (91)

Le mâle né en 2009 sur le site et reproducteur depuis 2015 est de nouveau présent. Comme l'année dernière, la femelle est non baguée. Le couple donnera naissance à 3 jeunes. Alors que les 3 juvéniles étaient bien visibles la semaine précédant le baguage, seuls 2 jeunes étaient présents dans le nid le 29 juin. Une plumée de balbuzard toute fraîche au pied du Pin sylvestre laisse à penser que le 3ème jeune a fait une chute et a été prédaté alors qu'il était au sol.

Coordination : **Julien DAUBIGNARD**
Conseil départemental de l'Essonne

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

• Allier (03)

Chez le couple historique de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier, le mâle «habituel» n'est pas revenu. La femelle habituelle (baguée) a donc reconstruit toute seule une bonne partie du nid, avant de trouver un autre mâle. Il n'y a pas eu de reproduction cette année contrairement aux deux années précédentes, mais les oiseaux sont restés ensemble jusqu'à leur départ en migration. Un autre couple a été découvert sur cette même rivière suite à des recherches ciblées, la femelle (baguée elle aussi) nichait auparavant sur le Val de Loire, dans le département de la Nièvre, à 30 km de là. Ce couple a niché avec succès et élevé 3 jeunes. Enfin, en juillet, un troisième couple est découvert construisant une aire (sur un secteur où une nidification a possiblement eu lieu en 2017). Tout ceci est de très bon augure pour 2021, avec toutefois un risque élevé de chute des nids, tous étant construits sur des arbres morts.

Coordination : **Sylvie LOVATY** - LPO AuRA

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

• Yonne (89)

Le site historique découvert en 2011 est toujours occupé par la même femelle accompagnée d'un mâle non bagué depuis 2018. Ce couple a élevé 3 jeunes

4

cette année, bagués fin juin. Un nouveau site a été découvert tardivement, avec une ébauche construite au sommet d'un conifère ; au moins un des partenaires est porteur d'une bague orange d'origine française. Enfin, un ancien site occupé entre 2015 et 2017 n'est toujours pas réoccupé.

Coordination : **François BOUZENDORF**
LPO Yonne

• Nièvre (58)

Le nid historique de la Nièvre est abandonné depuis 2018 (la femelle baguée U8 a changé de partenaire et de site : elle se reproduit maintenant dans le département de l'Allier, à 28 km de Laménay). L'ancien nid de Balbuzard a été occupé en 2020 par un couple de Cigognes blanches. Pas de reproduction avérée de Balbuzards avec jeunes cette année dans le département. À noter en fin de saison de nidification qu'un couple de balbuzards avec transport de nourriture a été noté pour la deuxième année consécutive dans le sud du département, et un autre couple a été observé construisant un nid sur un pylône au nord du département.

Coordination : **Annie CHAPALAIN**
LPO Nièvre

GRAND-EST

• Marne (51)

Pour la première fois depuis son installation en 2015, un seul et unique jeune a été élevé par le couple marnais en 2020 (échec en 2015, 3 jeunes en 2016 puis 2 entre 2017 et 2019). La surprise a été de découvrir 2 œufs non éclos dans le nid lors de la session de baguage organisée le 18 juin. En ce qui concerne le déroulé de la reproduction, les adultes ont pris possession des lieux dès la fin mars, la couvaison n'a semble-t-il pas tardé puisque le jeune est né entre le 10 et le 15 mai. Le 9 juillet, le jeune était toujours dans le nid.

Coordination : **Julien ROUGE**
LPO Champagne-Ardenne

• Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle (54, 55, 57)

En Moselle, un 4ème couple qui a construit une ébauche de nid en 2019 sur une chandelle s'est reproduit pour la première fois en 2020. Les 2 oiseaux sont bagués, le mâle provient de l'Est de l'Allemagne et la femelle est issue du programme de réintroduction de l'espèce en Suisse. Malheureusement, après une ponte réussie et alors que toute

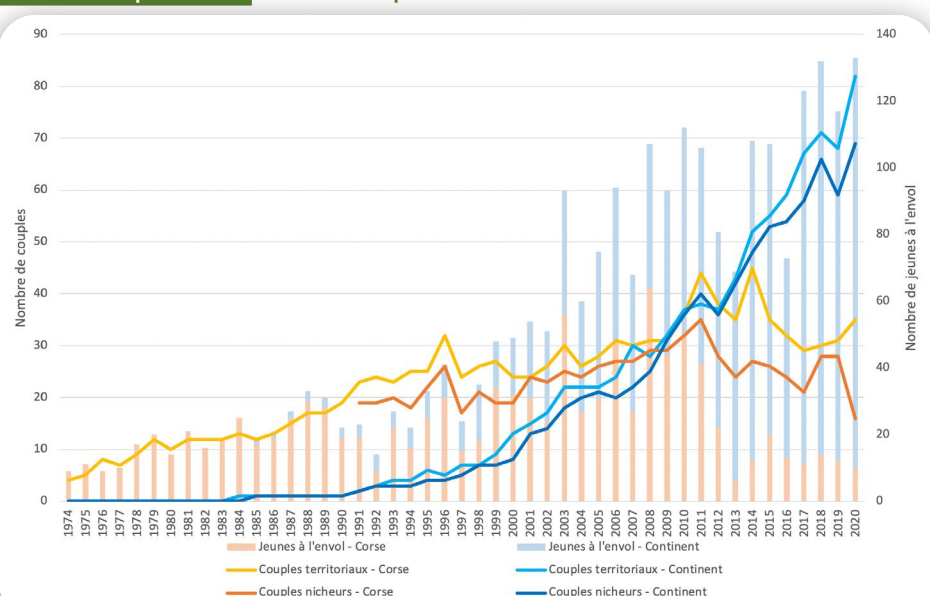
semblait bien se passer, le jeune poussin a disparu début juin (mauvaise météo ou prédation ?). Les 3 autres couples mosellans se sont reproduits avec succès comme chaque année avec 2/3/3 jeunes à l'envol respectivement (8 au total). En Meuse argonnaise, le couple a échoué

sans avoir couvé pour la deuxième année consécutive. Le nid n'a pas été rechargé du tout, sa situation précaire à la cime d'un sapin été et du dérangement pourraient en être les causes. En Meurthe et Moselle, le couple installé auparavant sur un Pin (nid naturel) a occupé un autre nid

Bilan de la reproduction du Balbuzard pêcheur en France en 2020

Régions	Couples territoriaux	Couples nicheurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol	Surveillants	Journées de suivi
AUVERGNE RHONE-ALPES	2	1	1	3	4	30
Allier (03)	2	1	1	3	4	30
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2	1	1	3	11	20
Yonne (89)	1	1	1	3	1	15
Nièvre (58)	1	0	0	0	10	5
CORSE	35	16	7	10	29	60
Corse du Sud (2A) & Haute-Corse (2B)	35	16	7	10	29	60
CENTRE-VAL DE LOIRE	63	54	50	97	105	45
Loiret (45)	29	27	23	47	-	-
"Sologne" (45, 18, 41 dont Chambord)	24	18	18	35	9	35
Cher (18)	2	2	2	3	-	-
Indre (36)	2	2	2	4	-	-
Indre-et-Loire (37)	6	5	5	8	96	10
GRAND EST	8	7	5	10	27	78
Bas-Rhin (67)	1	1	1	1	12	35
Marne (51)	1	1	1	1	-	-
Moselle (57)	4	4	3	8	15	43
Meurthe-et-Moselle (54)	1	1	0	0		
Meuse (55)	1	0	0	0		
ILE-DE-FRANCE	1	1	1	2	6	0
Essonne (91)	1	1	1	2	6	0
NOUVELLE-AQUITAINE	2	1	1	1	2	25
Landes (40)	2	1	1	1	2	25
PAYS DE LA LOIRE	4	4	3	7	19	42
Maine et Loire (49)	3	3	2	4	8	32
Sarthe (72)	1	1	1	3	11	10
TOTAL 2020	117	85	69	133	203	300
sous-total continent	82	69	62	123	174	240
RAPPEL total 2019	99	87	62	117	156	184
RAPPEL total 2018	102	94	69	132	80	220

Suivi de la reproduction du Balbuzard pêcheur de 1974 à 2020.



construit l'année précédente sur un pylône d'une ligne THT. La reproduction a échoué au stade ponte, les œufs n'ont pas éclos vraisemblablement car les individus ont été vus encore en position de couvain début juillet.

Coordination : **Edouard LHOMER**
Lorraine Association Nature

• Bas-Rhin (67)

L'aire de 2019 ayant disparu au cours de l'hiver, avec l'effondrement de l'arbre support, une plateforme artificielle a été mise en place à proximité grâce au soutien du NABU et de Daniel Schmidt, sur un arbre sain. Mais le couple a choisi de construire un nouveau nid, dans le même secteur, sur un autre arbre dépérissant. La reproduction a ainsi été un peu plus tardive que la moyenne, en tenant compte du temps nécessaire à la construction du nid. La reproduction a pu être bien suivie par la LPO, avec l'aide du Conservatoire des Sites Alsaciens. Le couple n'a eu qu'un seul jeune, qui a commencé à voler vers le 22 juillet.

Un individu a été vu transportant une branche dans une autre direction que le nid occupé : il pourrait s'agir d'un immature, s'entraînant à la construction d'une aire.

De nombreux contacts ont été pris, aussi bien avec les administrations (DREAL, DDT, OFB) pour la protection du site, qu'avec

nos collègues allemands et suisses (NABU, Pro Pandion - Nos Oiseaux) pour optimiser la coopération transfrontalière.

Coordination : **Jean-Marc BRONNER**
LPO Alsace

NOUVELLE-AQUITAINE

• Landes (40)

Le même couple qui se reproduit depuis 3 saisons sur une plateforme dans le département des Landes est de retour le 15 mars 2020 (mâle basque/espagnol de 2013 et femelle corse de 2014). Depuis quelques années, la dégradation de l'état sanitaire du pin maritime porteur du nid n'a pas résisté cette fois à la tempête hivernale de fin d'année 2019 et s'est effondré. Une nouvelle plateforme installée sur un arbre voisin fin d'hiver 2020 a aussitôt été investie par le couple à son retour et a pu mener un jeune à l'envol bagué courant juin.

Sur la Réserve Naturelle du Marais d'Orx, un autre mâle basque espagnol qui s'est fixé sur le site en 2019 grâce à la présence des jeunes transloqués est de retour le 10 avril 2020 en s'appropriant une plateforme. Courant printemps/été, il tente de courtiser plusieurs femelles. C'est finalement fin juin, alors trop tard en saison pour espérer une reproduction, qu'il s'apparie avec une jeune femelle allemande avec qui il va rester sur le site jusqu'en septembre.

Coordination : **Paul LESCLAUX**, Syndicat Mixte de Gestions des Milieux Naturels

CORSE

• Haute-Corse (2B) / Corse du Sud (2A)

L'année 2020 marque une reprise de la coordination du suivi de la reproduction du balbuzard en Corse par le service « espaces protégés » de l'Office de l'Environnement de la Corse, en étroite collaboration avec le Parc naturel régional de Corse (gestionnaire de la RN de Scandola). L'OEC est également gestionnaire du site UNESCO « Golfe de Portu » et animateur des sites Natura 2000 « Calvi-Carghese ». Depuis une vingtaine d'années le nombre de couples reproducteurs semble assez stable en Corse (30-45), voire en légère augmentation, en revanche le succès reproducteur s'est effondré à partir des années 2010-2012, avec généralement moins de 15 jeunes à l'envol chaque année, mais seulement 10 en 2020 (7 couples producteurs). Le renforcement des suivis sur le long terme va permettre une meilleure analyse de la situation. En ratifiant la charte Natura 2000 élaborée en 2020, les signataires (professionnels et particuliers) s'engagent à respecter des zones de quiétude de 250 m autour de 27 nids pour lesquels il y aurait reproduction.

Coordination : **Gilles FAGGIO**
Office de l'Environnement de la Corse

Pygargue à queue blanche

Cahier de la surveillance 2020

Pygargue à queue blanche, *Haliaeetus albicilla* – Espèce en danger critique

En 2020, 3 couples nicheurs de pygargues à queue blanche ont été recensés, donnant 5 jeunes à l'envol. Une nouvelle famille de pygargue est observée dans l'est de la Marne en septembre, laissant espérer un nouveau couple reproducteur dans le Grand-Est. En Brenne, maintenant que le boisement semble avoir été identifié, il est permis d'espérer la découverte de l'aire en 2021.

Emmanuelle CSABAI

Les jeunes commencent à s'éloigner du secteur de l'aire à partir de fin juillet mais ils restent avec les adultes longtemps et l'émancipation ne se fait qu'à l'automne. En début de saison, des parades entre un mâle adulte et une femelle de 4^{ème} année sur un secteur situé à plus de 10 km de l'aire ont été observées mais sans suite. Des immatures sont également observés ailleurs en Lorraine au printemps et en été, parfois en binôme. Merci aux observateurs, notamment D. Lorentz, D. Meyer, M. Hirtz, S. Kmiecik M. et F. Poumarat, T. Hervé.

Coordination : **Edouard LHOMER**
Lorraine Association Nature

GRAND-EST

• Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle (54, 55, 57)

Comme en 2019, le couple mosellan a produit 2 jeunes à l'envol. La date d'envol est de plus en plus précoce, cette année il a eu lieu tout début juin, ce qui correspond à une ponte vers mi-février.

• Ardennes (08), Aube (10), Marne (51) et Haute-Marne (52)

Malgré la disparition de l'arbre porteur durant l'hiver 2019-2020 et l'apparente manque d'attractivité de la parcelle forestière occupée (peuplement devenu très ouvert suite à l'exploitation de l'automne 2019), le couple a choisi de

s'installer à proximité (50 m) de l'ancienne aire et sur support identique (tremble). Les adultes étaient quotidiennement observés jusque fin février (parfois encore avec un 2^e année) puis ces derniers se sont fait bien plus discret dès le début du mois de mars. L'aire a semble-t-il été construite entre le début février et début mars alors que le couple semblait encore utiliser un dortoir éloigné de plusieurs kilomètres. La reproduction s'est par la suite bien déroulée : couvain dès la mi-mars, éclosion fin avril les jeunes étant visibles à partir de la mi-mai jusqu'à leur envol entre le 2 et le 8 juillet). À la mi-septembre, une famille de Pygargues avec un jeune est observée dans l'est de la Marne. Des observations simultanées couplées à l'analyse des plumages des individus montreront qu'il s'agit de deux familles différentes. L'arrivée de cette nouvelle famille à cette période de l'année laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un nouveau couple reproducteur dans le Grand Est.

Remerciements au groupe de suivi ainsi qu'à l'ensemble des observateurs ayant transmis leurs observations sur Faune-Champagne-Ardenne. Structures concernées : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, LPO Champagne-Ardenne et Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Coordination : **Julien ROUGE**
LPO Champagne-Ardenne

CENTRE - VAL DE LOIRE

• Indre (36)

En 2020, le couple est observé en vol au-dessus d'un boisement privé non loin du boisement identifié en 2019, des transports de proies ont été notés à la mi-juin et enfin un juvénile est vu mi-juillet.

Bilan de la reproduction du Pygargue à queue blanche en France en 2020

Régions	Couples territoriaux	Couples nicheurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol	Surveillants	Journées de suivi
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	1	1	1	4	9
Indre (36)	1	1	1	1	4	9
GRAND EST	2	2	2	4	13	31
Ardennes (08), Aube (10), Marne (51) et Haute-Marne (52)	1	1	1	2	-	-
Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle (54, 55, 57)	1	1	1	2	13	31
TOTAL 2020	3	3	3	5	17	40
RAPPEL total 2019	3	3	3	6	16	25
RAPPEL total 2018	3	3	1	3	20	26

Les négociations sont en cours avec le propriétaire afin de pouvoir découvrir l'aire.

Coordination : **Thomas CHATTON**
Indre Nature

Bilan de la mortalité et de la prise en charge en centre de sauvegarde en 2020

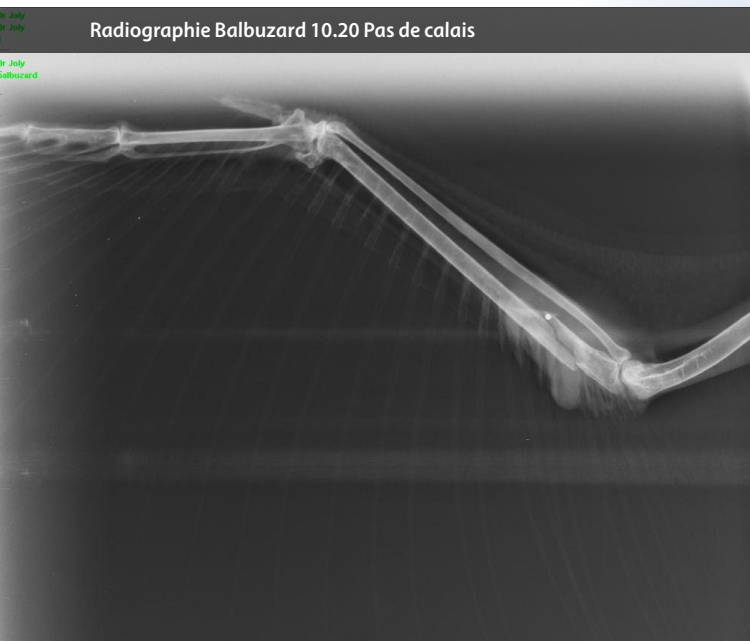
Emmanuelle CSABAI, LPO France

La réduction de la mortalité fait partie de l'un des 6 objectifs spécifiques du Plan national d'actions, la réactivation d'une veille sanitaire sur ces deux espèces fait donc partie des actions de ce PNA. Cette surveillance repose sur la mobilisation sur tout le territoire du réseau « Balbuzard & Pygargue », des salariés et bénévoles des associations de protection de la nature et des centres de sauvegarde, et des agents des services départementaux de l'OFB notamment, permettant de collecter les cadavres retrouvés ou de prendre en charge les oiseaux en difficultés qui nécessitent des soins. La remontée de l'information auprès de la coordination nationale est essentielle pour permettre

d'évaluer la diversité et l'ampleur des différentes causes de mortalité et assurer une réactivité du réseau face à la découverte d'un cadavre. Ainsi en 2020, nous avons pu identifier 8 balbuzards. Les causes de mortalité ou de blessure identifiées sont : une électrocution (mort), une percussion de lignes aériennes (mort), un oiseau tiré (toujours en soins), un balbuzard pris dans les filets d'une pisciculture. Pour les 4 autres balbuzards, les causes sont restées indéterminées. Un dépôt de plaintes a été réalisé pour l'oiseau plombé, des procédures sont en cours. Enfin, à noter qu'en 2019, un balbuzard a été retrouvé électrocuté sur un poteau électrique Enedis en Haute-Savoie.

Après le signalement (via l'OFB, le CEN 74 et la LPO 74) à Enedis, une intervention a été rapidement programmée début 2020 pour sécuriser le poteau dangereux. Un grand merci aux acteurs mobilisés dans la surveillance de la mortalité et la lutte contre les menaces affectant ces espèces, ainsi qu'aux découvreurs et centres de soins pour leur engagement et leur travail essentiel. Pour tout cadavre de balbuzard ou de pygargue retrouvé ou toute prise en charge de l'un de ces oiseaux par un centre de sauvegarde, il est important de contacter la coordination nationale pour définir ensemble les examens et analyses qui pourraient être nécessaires à partir des commémoratifs et le devenir de l'oiseau. ■

Radiographie Balbuzard 10.20 Pas de calais



Où en est le baguage du Balbuzard en France continentale en 2020 ?

Rolf Wahl, bagueur agréé du CRBPO - rolf1939wahl@gmail.com

7

En France continentale, le baguage des jeunes Balbuzard pêcheur a débuté en 1995 dans le département du Loiret (45) en région Centre-Val de Loire, soit 10 ans après la découverte du premier couple reproducteur. En 1997, la zone d'étude s'est étendue sur le département du Loir-et-Cher (41) sur le domaine de Chambord. Au fil des années, l'expansion de l'espèce a permis une extension du programme de recherche par le baguage à d'autres régions. En 2020, on comptabilise 5 zones d'étude pour toute la France continentale (tableau 1). Initié il y a 26 ans, le suivi par le baguage de la population du Balbuzard pêcheur en France continentale a pour objectifs principaux :

- de mesurer la dynamique de la population à court terme, et de sa dispersion sur le long terme,
- d'identifier les voies de migration, les quartiers d'hivernage,
- de connaître l'âge d'une première reproduction,
- de connaître la longévité des oiseaux bagués,...

903 jeunes bagués de 1995 à 2020 en France continentale

SAISON 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

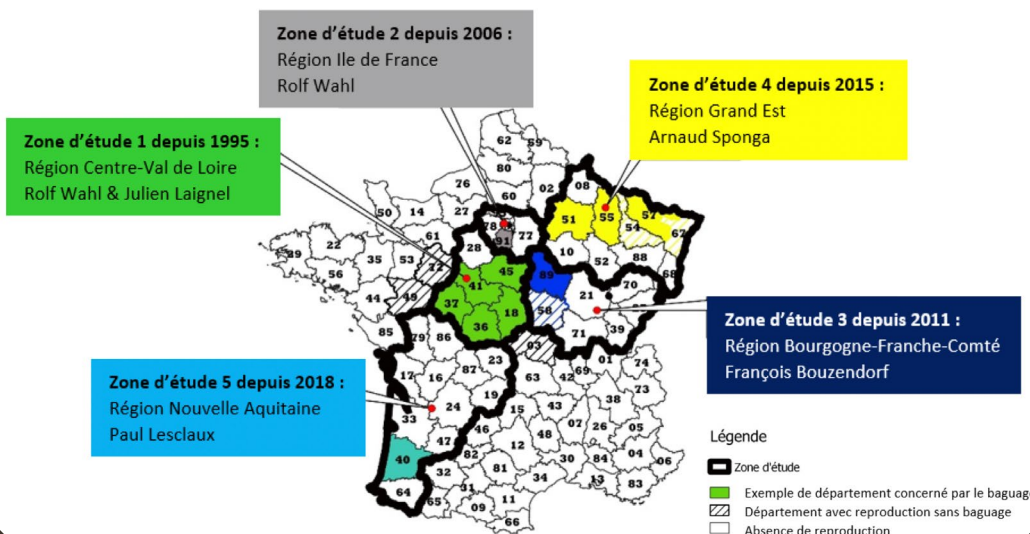
- 53** : Nombre de jeunes bagués pour la saison 2020,
- 22** : Âge du plus vieil individu reproducteur observé en 2020. Il s'agit d'une femelle française baguée poussin en 1999 en région Centre-Val de Loire qui élève encore 2 jeunes cette année,
- 15** : Nombre d'années de fidélité d'un couple uni depuis 2006 et encore reproducteur en 2020. Il est composé d'individus âgés de 19 ans bagués poussin en 2002 en région Centre-Val de Loire,
- 4** : Nombre de nationalités différentes se reproduisant en France continentale en 2020. Il s'agit majoritairement d'oiseaux français suivis de quelques oiseaux allemands et le cas d'un oiseau originaire de Suisse et du Pays Basque espagnol,
- 5** : Nombre d'oiseaux bagués

- entre 2015 et 2017 ayant effectué leur première reproduction en 2020,
- 13** : Distance moyenne de dispersion (en kilomètre) comprise entre le lieu de naissance et le lieu de première reproduction des 5 individus observés en 2020 (min. 4 km - max. 28 km).
- 14** : Nombre d'individus identifiés en 2020 sur leur zone d'hivernage (5 au Sénégal, 4 au Portugal, 2 en Espagne, 2 en Gambie, 1 au Maroc).
- 1** : Nombre de nouveau bagueur habilité à baguer l'espèce en France continentale. ■

Tableau 1 : Répartition du baguage des jeunes de 1995 à 2020 (dont 30 dans le cadre du programme de translocation)

Zones d'étude avec du baguage	Nb de jeunes bagués
1 / Centre-Val de Loire	816
2 / Ile de France	10
3 / Bourgogne-France-Comté	19
4 / Grand Est	24
5 / Nouvelle Aquitaine	34*

Carte 1 : Situation 2020 sur l'extension des zones d'étude par région, par année et par personne référente portant sur le baguage du Balbuzard en France continentale.



EN FRANCE CONTINENTALE
Jeune marqué à l'aide d'une bague alphanumérique orange à une patte (lecture de Haut en Bas) associée à une bague ALU (Muséum Paris) à l'autre patte.



Tentative de nidification d'un couple de Balbuzards pêcheurs sur un pylône THT en contexte agricole en Meurthe-et-Moselle

Edouard LHOMER - LOANA

En fin de saison 2018, D. Petit observe un balbuzard apportant des branches sur un pylône HTA (ligne 225kV) sur un plateau agricole situé à quelques kilomètres des rivières la Meurthe et la Moselle et de zones de pêche affiliées. L'ébauche de nid était cependant très limitée et les branches sont vite tombées dans les mois qui suivent. En 2019, le pylône est surveillé régulièrement durant la saison sans observer de nid, ni de balbuzard. Ce n'est que début juillet 2019 que 2 balbuzards sont observés sur la même ligne électrique, en train de construire un nid au sommet du pylône voisin (D. Petit, com. pers.). Cette fois-ci le nid est très volumineux et les oiseaux passent près d'un mois et demi sur place avant de quitter les lieux pour repartir en migration fin août début septembre. Le nid présageait donc une véritable installation sur ce nouveau site pour 2020. Le gestionnaire de la ligne RTE a été prévenu rapidement et envisageait une mise en protection du nid à partir du moment où la nidification est avérée (post saison de reproduction). Fin mars 2020, un balbuzard est de retour sur le pylône, puis le 08 avril le couple est présent avec le mâle qui apporte un poisson à la femelle perchée sur le nid. Le 17 avril, nos espoirs sont récompensés avec la femelle vue en position de couvaison ! Par la suite, la couvaison se poursuit avec des

apports réguliers de poissons par le mâle et des relais de couvaison constatés entre les 2 oiseaux. Fin mai, une inquiétude commence à poindre car la femelle est toujours en position de couvaison basse et aucun poussin n'est visible. De plus, aucun nourrissage de poussins n'est observé. Ce constat se confirme par la suite avec le même comportement qui se poursuit jusque début juillet : des oiseaux toujours en position de couvaison et, lorsque le mâle apporte un poisson, la femelle lui laisse sa place et part le consommer à l'écart. Finalement, fin juillet, les 2 oiseaux commencent à construire un nouveau nid (nid «de frustration») sur le pylône voisin. C'est donc hélas un échec pour la reproduction sur ce pylône en 2020, les œufs n'ont probablement pas éclos. Cela pourrait être lié à une inexpérience du couple, aux conditions météorologiques... À noter qu'un dérangement a été constaté début juillet lors de la fauche de la prairie située sous le pylône : les passages répétés du tracteur à proximité du pylône faisaient alarmer et décoller les adultes. D'autres dérangements plus ponctuels ont été constatés au cours de la saison (approche de véhicule ou de personne à pied), le pylône étant situé à moins de 200 m d'une route départementale mais cela ne semble pas avoir impacté la reproduction (envol puis retour rapide des oiseaux sur le nid).

Cette installation fait suite à 2 échecs successifs en 2018 et 2019 d'un couple installé sur un frêle Pin sylvestre à environ 8 km de distance du pylône (échec lié à une probable prédation des œufs). Les oiseaux n'étant pas bagués, nous n'avons pas de certitude qu'il s'agisse du même couple. Toutefois, les périodes d'observation et de disparition des oiseaux sur les 2 nids correspondent pour les 2 années, et le comportement de construction d'un nid tardivement en été (nid de frustration après un échec) à 2 reprises est assez éloquent. De plus, en 2020 le Pin sylvestre support du nid est tombé (lors de l'hiver précédent) et aucun oiseau n'a été revu sur le secteur du massif forestier pendant la saison de reproduction, tandis que sur le pylône les balbuzards ont été vus dès le début de saison. Espérons que ce couple réussisse pour de bon en 2021 après tant d'échecs ! L'environnement du nid sur pylône est assez particulier avec un contexte très agricole et une route passante située à moins de 200 m. On trouve moins de 20 % de boisements dans un rayon de 2 km autour de l'aire et les zones de pêches les plus proches sont à 2,5 km (rivière et étangs de pêche). Cependant, la majorité des trajets en vol observés montrent que le mâle préfère aller pêcher sur un secteur situé à plus de 5 km et parfois jusqu'à 10-12 km du nid. ■

Utilisation d'un drone pour le suivi de la nidification du Balbuzard pêcheur en Corse (sites Natura 2000 « Calvi-Carghese » et Réserve Naturelle de Scandula)

Franck Finelli *, Virgil Lenormand *, Nicolas Robert *, Gilles Faggio **

* Parc naturel régional de Corse (PNRC), 34 Cours Paoli, 20250 Corti, ** Office de l'Environnement de la Corse (OEC), 14 Avenue Jean Nicoli, 20250 Corti - Contacts : gilles.faggio@oec.fr ; vlenormand@pnr-corse.fr

Le Parc naturel régional de Corse (PNRC) poursuit les opérations de suivi de la nidification du Balbuzard pêcheur en Corse qu'il mène depuis sa création, en particulier sur la Réserve Naturelle de Scandula et sur la façade maritime entre Calvi et Carghese. L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) est animateur des sites Natura 2000 entre Calvi et Carghese ainsi que gestionnaire

du site UNESCO. En 2020 l'OEC a assuré la coordination des suivis de la reproduction du Balbuzard en Corse avec tous les partenaires impliqués. Pour la saison 2020, 35 territoires avec indice de reproduction ont été occupés, dont 16 nids avec reproduction certaine (ponte). 7 couples ont produit 10 jeunes à l'envol. La majorité des échecs à la reproduction semblent s'être produits entre

mi-mars et mi-avril. Une construction de nid sur un arbre a été observée ce qui constitue une première pour la Corse (considérant une époque récente), les oiseaux faisant ailleurs des nids sur des pitons rocheux. Le premier envol a eu lieu fin juin (semaine 26), le dernier fin juillet (semaine 30). En raison de la configuration des nids sur des promontoires rocheux où il n'est pas

toujours possible de visualiser l'intérieur des nids depuis un bateau, seuls quelques rares nids peuvent être observables depuis la côte à l'aide d'une longue-vue. Jusqu'à présent, les contrôles visant à attester des pontes ou de la présence de petits poussins nécessitaient l'intervention d'une personne qui devait grimper jusqu'au nid, avec une à trois interventions par saison sur la plupart des nids. Chaque intervention durait plus de 30mn, de plus dans des conditions périlleuses pour l'opérateur (sans assurance dans une falaise). Avec du matériel et du personnel spécialement formé, le PNRC s'est proposé de réaliser un test de suivi des nids de balbuzards avec un drone à usage professionnel (respect de la réglementation de l'aviation civile ; matériel utilisé « DJI mavic pro 2 zoom » à 4 hélices équipé d'un zoom X4). L'opération visait à préciser le statut d'occupation de certains nids dans un souci de minimiser tout impact lié au dérangement de la nidification pouvant être occasionnés par un suivi classique.

Les tests ont été réalisés les 22 mai et 26 juin 2020 sur la côte nord-ouest comportant 35 nids connus. Des vols ont été effectués respectivement sur 20 et 16 nids. Les distances d'approche du drone par rapport au nid ont été évaluées à environ 50 mètres au minimum avec la présence d'oiseaux. 4 personnes ont participé aux tests : 1 pilote du drone, 1 pilote du bateau, 1 observateur du drone, 1 observateur des comportements des oiseaux. Toutes les interventions ont été chronométrées et le comportement des oiseaux a été consigné. Pour les nids vides une approche à 20 mètres a été réalisée. Pour les nids occupés le temps de vol du drone a été compris entre 3 et 5 minutes. Le temps d'absence des balbuzards du nid a été compris entre 6 et 8 minutes (heure d'envol / heure de repose). Lors de la première mission l'utilisation du drone a permis d'attester la présence

d'œufs ou de poussins sur 4 des 9 nids où la ponte était supposée et de confirmer 11 nids vides. Les vols n'ont pas été effectués pour 8 autres nids avec ponte supposée en raison de l'absence de nécessité de l'utilisation du drone pour confirmer la reproduction à ce stade. Au cours de la seconde mission seuls 6 nids avaient encore des poussins.

Les comportements suivants ont été notés (extraits) : sur 1 nid, la femelle a décollé à l'approche du drone mais s'est reposée avec le drone encore en vol ; sur 1 nid les deux adultes étaient en vol (jeune proche de l'envol) et l'arrivée du drone a provoqué alarmes et simulation d'attaque (mission immédiatement interrompue) ; pour 4 nid où les oiseaux étaient présents (en vol ou posé à proximité), aucune réaction des adultes, un oiseau est même venu apporter un proie au nid alors que le drone était en vol. Sur deux sites, martinets pâles, martinets à ventre blanc et hirondelle de rocher ont montré des signes d'agressivité (alarmes, vols rapides).

Pour tous les nids visités, il aurait été impossible de visualiser d'une autre façon le contenu sans déplacement d'un observateur sur le nid. Le temps d'intervention est limité à 10 minutes par nid, ce qui permet d'en visiter un grand nombre durant une journée de travail. Le dérangement des oiseaux est minime ou inexistant. Le plus souvent le drone a été utilisé pour vérifier une absence de nidification. Autres organismes participants aux suivis en Corse : Conservatoire d'espaces naturels

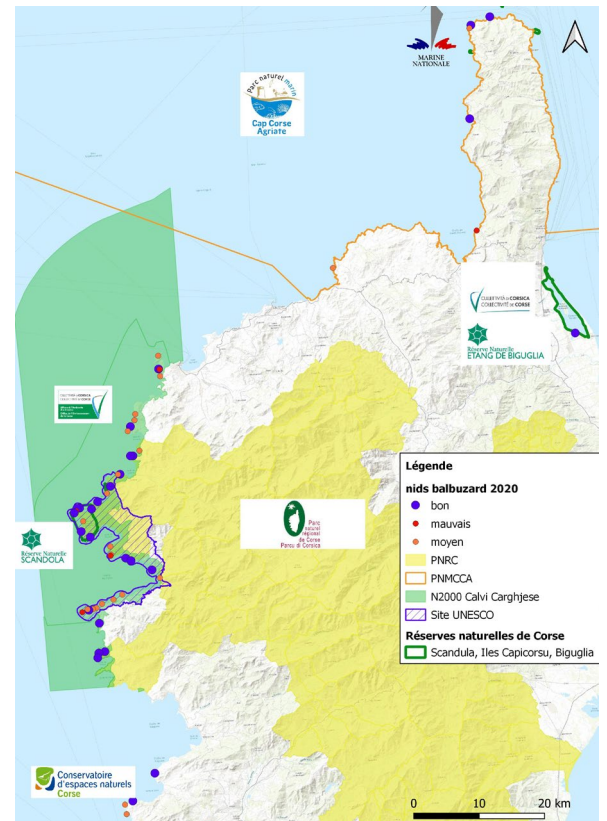


Photo par drone : 3 poussins de 7 semaines + 1 adulte
le 26/06/2020 - F. Finelli, PNRC ©



de Corse, Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, Collectivité de Corse (Réserve naturelle de l'Etang de Biguglia), Marine Nationale. 29 observateurs mobilisés, 900 observations enregistrées. ■

Revalidation et réinsertion d'un pygargue à queue blanche avec suivi télémétrique en 2001

Laurent Larzillière & Sylvain Larzillière

Amené par un salarié (Mabille Olivier) de La Hulotte à Boulton aux Bois en mars 2000. Le centre de sauvegarde de la Sepronat - UFCS d'Hirson a pris en charge l'oiseau trouvé près d'un renard mort empoisonné. Après analyses, il s'agit d'un empoisonnement dû à un produit organophosphoré (Témik, Curaterr etc...).

Ce type d'empoisonnement induit un affaiblissement généralisé et d'une cécité menant à la mort. Lors de son séjour au sein de l'établissement, l'oiseau a été soigné par traitement à la vitamine K (Traitement préconisé lors d'empoisonnement par raticides). L'oiseau est âgé de 3 ans et bagué à l'Est

de l'Allemagne (à proximité de la mer Baltique) par Peter Hauff. Ces informations ont été collectées grâce à un réseau d'experts (Laurent Larzillière, Rolf Wahl, Sylvain Larzillière et Peter Hauff) en lien avec le Centre de baguage allemand. Une bague en métal manquante a été remplacée par une bague du CRBPO.

10

Le jeune oiseau ne pouvant s'alimenter tout seul, il a été tout d'abord intubé puis gavé à l'aide de poussins pendant 2 mois pour sa survie. Après ces 2 mois d'assistance alimentaire, l'oiseau pouvait se nourrir seul et a été mis en volière de réadaptation. Pendant 10 mois l'oiseau a repris des forces et de la vigueur, suffisamment pour pouvoir être relâché.

Une semaine avant son relâché dans la nature, l'oiseau a été équipé d'un émetteur (fourni par l'UFCS) par Laurent Larzillière. M. Niangot de l'ONCFS (OFB actuel) a été contacté afin d'établir un lien avec les agents de l'ONCFS de Moselle dans le but de relâcher l'oiseau dans ce département. Intéressés par l'histoire remarquable de cet oiseau France 3 et RTL 9 souhaitaient diffuser un reportage sur ce sauvetage exceptionnel.

Dans la plus grande discrétion, et avec le concours de messieurs Hirtz et Soucat, le site de relâcher de l'oiseau a été déterminé à proximité de l'Étang de Lindre. C'est ainsi que le 12 février 2001, l'oiseau a été relâché sur le Domaine départemental de Lindre

en compagnie de C. Niangnot, L. Larzillière, M. Hirtz, C-Y Soucat et F. Gennesson (ONCFS). Le matin du relâcher, l'oiseau s'envole directement et va se percher dans un bosquet. Il sera revu le lendemain matin sur le même site, perché sur un piquet et commence à chasser en fin de matinée pour finir par capturer une proie qu'il emmène. Il se dirigera vers l'Étang de Loudrefing (57) où il sera suivi jusqu'au 29 mars 2001. L'oiseau a été suivi par télémétrie sur le territoire français pendant plus de 3 mois et demi. En juillet 2001 un message d'un observateur allemand nous signale sa présence suite à la lecture de la bague et l'observation de la balise. Pendant 2 ans, plus aucune nouvelle de cet oiseau jusqu'en 2003 où il est observé à nouveau en Allemagne vers la Mer de la Baltique, sa zone de naissance. Toute l'équipe est satisfaite de ce relâcher qui est une première concernant cette espèce en France. Ce type de sauvetage n'est réalisable que grâce à un réseau d'experts confirmés dans la gestion de ce type de soins et sur de telles espèces à forte valeur patrimoniale.



Photo : Sylvain Larzillière

Avec du recul, il est indéniable que le Domaine de Lindre représente un site favorable à la fréquentation du Pygargue à queue blanche depuis de nombreuses années, l'espèce finira par y nicher en 2012 mais sans succès de reproduction, jusqu'en 2014. ■

International

Projet de réintroduction du Balbuzzard en Suisse



Wendy Strahm & Denis Landenbergue, www.balbuzzards.ch

Le projet de réintroduction du Balbuzzard en Suisse a été lancé en 2013, à l'occasion du centenaire de l'association Nos Oiseaux (société romande d'étude et de protection des oiseaux, www.nosoiseaux.ch), un siècle après la dernière reproduction de l'espèce dans le pays en 1914.

Grâce à une étude de faisabilité réalisée par Roy Dennis, le site retenu a été celui de Bellechasse, un domaine pénitentiaire d'environ 350 hectares situé au carrefour des trois lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bière. L'appui de la direction de la prison, les conditions de tranquillité du lieu, le soutien du gouvernement suisse et des autorités du canton de Fribourg (où se trouve Bellechasse) ont été instrumentaux pour la réalisation du projet.

Celui-ci est le sixième du genre entrepris en Europe après ceux de Rutland Water en Angleterre (1996-2005), d'Andalousie en Espagne (2003-2012, avec deux sites

de lâcher), de Maremma en Italie (2006-2011), d'Alqueva au Portugal (2011-2015) et d'Urdaibai en Espagne (2013-2017). Après une année-test en 2015 lors de laquelle 6 jeunes translocalisés d'Ecosse ont été relâchés, 12 jeunes - originaires d'Allemagne et de Norvège - ont été réintroduits chaque année de 2016 à 2020.

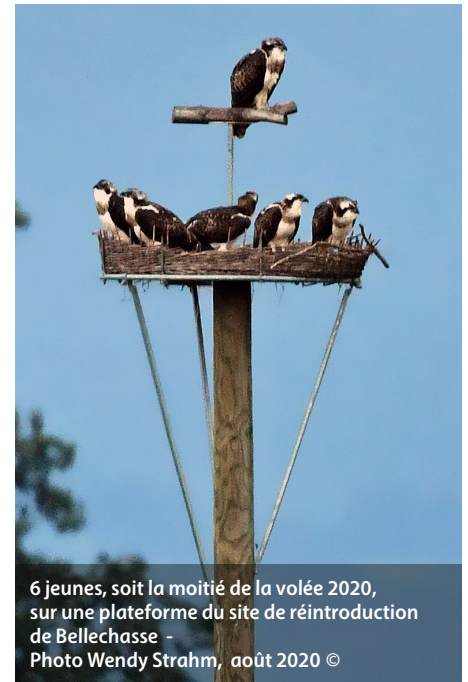
66 jeunes (32 mâles et 30 femelles) ont été relâchés jusqu'à présent, dont 62 sont bien partis en migration. Chaque oiseau a été muni d'une bague alphanumérique bleue à la patte droite et nommé d'après le dessin du dessus de sa tête. Six d'entre eux ont été identifiés pendant leur première migration vers le sud ou dans leur zone

Retour de Taurus (PS7) à Bellechasse - Photo «Nos Oiseaux», juillet 2020 ©



d'hivernage (1 en Algérie, 1 en Espagne, 2 en France, 1 en Gambie et 1 au Sénégal). Nous avons eu des nouvelles de plusieurs de « nos » oiseaux de retour en Europe. Fusée (bague PR9), mâle né en 2016, est revenu en Suisse en 2018 et en 2019 mais n'a pas été revu en 2020. Mouche (PR4), femelle née 2016 également, a été signalée une fois en 2018 en Meurthe-et-Moselle, puis localisée par David Meyer en 2019 en Moselle (à 200km au nord du site de lâcher), où niche déjà une petite population de trois couples. Elle s'y est appariée et a construit un nid avec un mâle du même âge qu'elle originaire d'Allemagne. Revenu en 2020, le couple s'est reproduit pour la première fois mais sans succès, probablement à cause de mauvaises conditions météorologiques et du manque d'expérience. Les deux adultes étant restés dans la région jusqu'à début septembre, l'espoir est grand qu'ils y reviennent au printemps prochain. Taurus (PS7), né en 2017, était de retour à en Suisse en 2019 et 2020. Il a longuement séjourné aux alentours du site de lâcher, se

comportant comme un « père adoptif » en apportant souvent du poisson aux jeunes. De nombreux apports de matériaux sur un nid artificiel ont été observés en 2020, ainsi que de fréquentes démonstrations de vol nuptial. Flamme (KF6), femelle née en 2017, a été vue en février et mars 2020 en Gambie. Si elle n'a pas encore été signalée en Europe, il est néanmoins très probable que vu son âge elle y soit déjà revenue. Arthur (F12), mâle né en 2018, est aussi revenu en Suisse en 2020, estivant au bord d'un lac à 10 km de Bellechasse. En juillet, une femelle de la même volée, Plume (F02), a été immortalisée grâce à un piège photo en Allemagne, à quelque 500 km au nord-est du site de réintroduction. Une autre composante importante du projet, la construction de plateformes de nidification, a permis d'en construire jusqu'à présent 21 dans un rayon de 15 km autour du lieu de lâcher, et l'installation d'autres est encore prévue. Le soutien d'innombrables ornithologues et protecteurs de la nature, l'appui de plusieurs fondations privées et l'engagement



6 jeunes, soit la moitié de la volée 2020, sur une plateforme du site de réintroduction de Bellechasse - Photo Wendy Strahm, août 2020 ©

passionné de nombreux bénévoles jouent un rôle crucial dans le bon déroulement de ce projet – qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés ! ■

Bibliographie

Première reproduction réussie pour le Balbuzard pêcheur en Sardaigne depuis 1968

FOZZI, A., FOZZI, R., FOZZI, I., GUILLOT, F., CARIA, G., PISU, D., ADDIS, L., & TRAINITO, E. (2021). FIRST SUCCESSFUL BREEDING OF OSPREY PANDION HALIAETUS IN SARDINIA SINCE 1968. RIVISTA ITALIANA DI ORNITOLOGIA, 90(2). [HTTPS://DOI.ORG/10.4081/RIO.2020.484](https://doi.org/10.4081/rio.2020.484)

En 2020, un couple de balbuzards pêcheurs a niché sur la côte nord-ouest de la Sardaigne, menant 2 jeunes à l'envol, une première depuis 1968. Depuis la dernière reproduction réussie signalée il y a plus de 50 ans sur la côte orientale de l'île, l'espèce était considérée comme éteinte en Sardaigne. La Sardaigne est un lieu de passage important des balbuzards en migration venant du nord de l'Europe. Certains estivent ou hivernent sur l'île : la population hivernante était estimée à plus de 40 individus en 2018. Cette installation

n'est pas le fruit d'un projet de réintroduction, elle peut être liée à la dynamique de population en Corse et à l'absence exceptionnelle de perturbations le long de la côte en raison du confinement lié à la crise du COVID 19. Installé dans le parc national de Porto Conte, le couple est constitué d'une femelle d'origine inconnue et d'un mâle originaire de Corse, bagué au nid en 2014 dans la réserve de Scandola. Les jeunes se sont envolés début juillet. Les balbuzards ont construit leur nid dans une zone où existait de vieux nids artificiels qui avaient

été installés en 2011 dans le cadre d'opérations visant à la recolonisation de l'espèce. Un périmètre de protection de 200m a été mis en place autour du nid interdisant l'accès aux bateaux et l'accès terrestre au nid. Un plan régional d'actions devrait voir le jour visant à la sauvegarde du couple et du site de nidification, à la recherche de nouveaux sites favorables et la réduction des perturbations, l'installation de nouveaux nids artificiels, le suivi et la protection de la population hivernante en Sardaigne. ■



12

Le retour du Pygargue à queue blanche en France

Un article a été publié en fin d'année 2020 dans le dernier numéro de la revue Rapaces de France (n°22), hors-série de L'Oiseau Mag. Rédigé par LOANA, Indre Nature et la LPO Champagne-Ardenne sous la coordination de la LPO France, il dresse un état des lieux du retour du

Pygargue à queue blanche en tant que nicheur en France dans trois secteurs : la Moselle, la Champagne humide et la Brenne. Retrouvez d'autres brèves et articles traitant des deux espèces dans ce numéro. ■

//PYGARGUE À QUEUE BLANCHE

LE RETOUR DU PYGARGUE À QUEUE BLANCHE EN FRANCE

Après avoir été persécuté jusqu'à l'extinction, le pygargue à queue blanche fait de nouveau partie de l'avifaune nicheuse française depuis moins de dix ans. Depuis qu'il est protégé, ses populations en Europe du Nord et de l'Est n'ont cessé de croître et la France profite aujourd'hui de cette dynamique.

Sensibilisation

Brochure « PNA Balbusard pêcheur et Pygargue à queue blanche »

Une brochure de présentation du PNA en faveur du Balbusard et du Pygargue a été élaborée. D'une quinzaine de pages, ce document est destiné à faire connaître le PNA et à permettre au plus grand nombre de s'approprier le plan et d'agir pour la sauvegarde du Balbusard et du Pygargue. Nous mettons gratuitement à votre disposition cet outil pour vous permettre de sensibiliser tous les acteurs que vous êtes amenés à rencontrer dans le cadre de vos actions en faveur de ces deux espèces. Il vous suffit d'envoyer un mail à : rapaces@lpo.fr précisant les quantités souhaitées et l'adresse d'expédition.



Cahier technique Pygargue

La création d'un cahier technique dédié au Pygargue à queue blanche est prévue dans le cadre du nouveau PNA. Cet outil est constitué de fiches techniques, réparties en 4 grandes thématiques : Connaissance, Suivi, Aménagements, Vigilance. Les premières fiches élaborées sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rapaces.lpo.fr/mission-rapaces/les-cahiers-techniques>



Site web

Retrouvez également, tout au long de l'année, d'autres informations et actualités sur le site dédié aux deux espèces : <http://rapaces.lpo.fr/balbusard-pygargue> Cet espace est aussi le vôtre, vous pouvez l'alimenter de vos actualités locales. Pour cela, contactez la coordination nationale.

Emmanuelle CSABAI - LPO France
emmanuelle.csabai@lpo.fr



Emmanuelle CSABAI - LPO France

Emmanuelle CSABAI - LPO France

Balbusard & Pygargue

Bulletin de liaison des acteurs du Plan National d'Actions Balbusard pêcheur et Pygargue à queue blanche en France

LPO 2021 © - ISSN 2266-1662

LPO Programmes Nationaux de conservation
Parc Montsouris, 26 Bd Jourdan 75014 Paris - Courriel : rapaces@lpo.fr

Réalisation : Emmanuelle CSABAI
Relecture : Yvan TARIEL, Ségolène FAUST
Photos de couverture : Alain Desbruyères - Frans Pelsmaekers
Maquette / composition : Emmanuel Cailliet - La Tomate Bleue



Document publié avec le soutien de la DREAL Centre-Val de Loire et de AIGLE.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La LPO est le représentant officiel, pour la France, de BirdLife International, alliance mondiale pour la protection des oiseaux.